



ENSEMBLE POUR VOUS
VOS COMITÉS SECTORIELS

Avec l'aide financière de :

Québec

FORMATION Mesures préventives en contexte de pandémie

Volet pour les gestionnaires



Type : Webinaire (possibilité de visionnement en direct ou en rediffusion)

Coût : Gratuit

Durée : 3 blocs de 30 minutes présentés à des dates distinctes



Description de la formation

Alors que les entreprises ont repris ou prévoient reprendre graduellement leurs activités, les gestionnaires doivent régulièrement revoir l'aménagement des lieux, les horaires, les procédures et les politiques de travail, afin de limiter les risques de propagation de la COVID-19. Ils doivent mettre en place des solutions réalistes et efficaces, puis transmettre ces nouvelles méthodes à leur personnel. Pour ce faire, les gestionnaires doivent être adéquatement outillés, afin d'appliquer les mesures de prévention adéquates dans leur entreprise. Ces derniers doivent également maîtriser les notions de droits et d'obligations de l'employeur et de l'employé en contexte de pandémie.

À qui s'adresse cette formation

Cette formation s'adresse à tous les gestionnaires d'entreprises de production, de transformation, de commercialisation ou de services qui souhaitent mettre en place des mesures de prévention ou s'assurer que les mesures déjà mises en place sont adéquates.

Thèmes couverts

Divisée en 3 blocs distincts de 30 minutes chacun, la formation couvrira les principaux thèmes suivants :

BLOC 1 : Plan d'action et mesures préventives pour une reprise ou une continuité sécuritaire des activités

- Mesures de prévention générales
- Mesures d'hygiène
- Mesures de distanciation
- Outils d'analyse de risques

BLOC 2 : Boîte à outils du gestionnaire

- Révision des procédures
- Mesures à respecter en cas de contamination
- Information et formation des employés

BLOC 3 : Passer à l'action : rôles et responsabilités des intervenants

- Revue des droits et obligations (employeur et employés)
- Rôle et responsabilités des intervenants (superviseurs, travailleurs et comité SST, s'il y a lieu)

Informations supplémentaires



- Pour la participation aux webinaires en direct, vous devez vous inscrire simultanément aux 3 blocs de formation qui auront lieu à des dates distinctes. Assurez-vous d'être disponible aux dates et heures indiquées.
- La plateforme Zoom sera utilisée pour la diffusion des webinaires, qui n'incluront pas de période d'échanges.
- Un manuel du participant en format PDF et une version PowerPoint de la formation seront remis aux participants.
- À la suite de la diffusion, une version enregistrée de chaque webinaire sera accessible.
- Afin d'assurer la qualité de la formation, les admissions aux webinaires en direct seront refusées après 10 minutes de retard.